

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(2016-2017)  
LE 17 JANVIER 2017**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de deux représentants de l'Association des professeurs de Lignery (APL) et de monsieur Martin Tremblay, directeur de l'école Saint-Marc.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 17 JANVIER 2017 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)  
Suzanne Gaudette (5)  
Margot Pagé (9)  
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)  
Stéphane Bessette (1)  
André Dugas (7)  
Cédric Fontaine (6)  
Alain Lemieux (11)  
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

**ET :**

**Les commissaires parents**

Tommy Gaulin, commissaire parent du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage  
Sophia Plante, commissaire parent  
Valérie Roy, commissaire parent, niveau primaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice générale  
Kathlyn Morel, directrice générale adjointe  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

**ET :**

M<sup>me</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières  
MM. Daniel Bouthillette, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire  
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines  
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**ABSENCES :**

M. Stéphane Desjardins (8)  
M<sup>me</sup> Isabelle Vermette, commissaire parent, niveau secondaire

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**C.C.-4195-01-17 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour selon une nouvelle numérotation au point 06.00 et ce, tel que modifié, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2016
- 06.02 Communication de madame Michelle Fournier – Directrice générale **(Ajout)**
  - 06.02.01 Formation d'un comité – Sélection au poste de directrice générale ou de directeur général de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries **(Ajout)**
  - 06.02.02 Composition du comité – Sélection au poste de directrice générale ou de directeur général de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries **(Ajout)**
- 06.03 Désignation d'une direction générale adjointe en cas d'absence ou d'empêchement de la directrice générale
- 06.04 Membre du conseil d'établissement – Membre entreprise – École de formation professionnelle de Châteauguay – Nomination
- 06.05 Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) – Nomination de représentants d'organismes
- 06.06 Retrait du nouveau quartier résidentiel à La Prairie (Domaine de la nature/Symbiocité) du bassin géographique de l'école Jean-XXIII pour l'ajouter au bassin géographique de l'école de la Petite-Gare
- 06.07 Organisation scolaire – Besoins en locaux (secondaire)
  - 06.07.01 Organisation scolaire 2017-2018 – Évolution du réseau – Transfert de groupes d'élèves – École secondaire Fernand-Seguin
  - 06.07.02 Organisation scolaire 2017-2018 – Évolution du réseau – Transfert de groupes d'élèves – École secondaire Saint-François-Xavier

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

- 07.01 Calendrier scolaire 2017-2018 – Formation des jeunes - Adoption

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

- 08.01 Demande de retraite progressive d'une direction d'école primaire

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

12.01 Critères d'inscription 2017-2018 – Adoption

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

14.01 Coups de cœur de madame Marie-Louise Kerneïs et de madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaires (**Ajout**)

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

15.01 Procès-verbal du 16 novembre 2016

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

16.01 Lancement Défi jeunesse – La Marche pour l'Alzheimer (**Ajout**)

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

18.01 Olympiades canadiennes et québécoises des métiers et des technologies – Information

18.02 Résolution d'appui – Municipalité de Sainte-Clotilde

18.03 Centenaire de Saint-Mathieu en 2017

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**1. Services professionnels pour la construction de l'agrandissement de l'école primaire Saint-Édouard**

La grille d'évaluation est déposée sous l'annexe 1. Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du service des ressources matérielles, présente la grille.

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souligne que les commissaires parents ont maintenant le droit de vote depuis l'entrée en vigueur de certaines dispositions du projet de loi 105.

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2016**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2016.

C.C.-4196-01-17

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2016 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**06.02 COMMUNICATION DE MADAME MICHELLE FOURNIER – DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Madame Michelle Fournier, directrice générale, s'adresse aux membres du conseil des commissaires et les informe qu'elle prend sa retraite.

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, s'adresse au conseil des commissaires :

« Le départ à la retraite de madame Fournier est un événement majeur pour notre organisation et le conseil des commissaires doit toutefois s'incliner devant sa décision mûrement réfléchie. Nous tenons à souligner l'apport enthousiaste et communicatif de madame Fournier aux défis que représentent notre organisation dans l'atteinte de ses ambitieux objectifs. Ses compétences, son engagement, son ouverture et le courage dont elle a notamment fait preuve dans l'exercice de son leadership ont su mobiliser notre grande communauté éducative dans un élan vers la persévérance et la réussite de nos élèves, jeunes et adultes. Nous lui exprimons notre profonde reconnaissance envers le travail qu'elle a accompli et l'a remercions sincèrement pour son importante contribution au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ».

Des commissaires lui témoignent leur appréciation.

Les commissaires échantent au sujet de la procédure pour le remplacement au poste de la directrice générale.

**C.C.-4197-01-17**

**06.02.01 FORMATION D'UN COMITÉ – SÉLECTION AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

la formation d'un comité qui élaborera le profil, choisira la firme conseil en ressources humaines et qui fera recommandation au conseil des commissaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-4198-01-17**

**06.02.02 COMPOSITION DU COMITÉ – SÉLECTION AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que la composition du comité soit les commissaires intéressés suivants :

Mesdames Suzanne Gaudette, Marie-Louise Kerneïs, Margot Pagé, Sophia Plante et messieurs Éric Allard, André Dugas, Cédric Fontaine, Alain Lemieux.

Et que le comité de sélection soit déterminé à la séance ordinaire du conseil des commissaires du 14 février 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-4199-01-17

**06.03 DÉSIGNATION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPÊCHEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 203 de la *Loi sur l'instruction publique* et sur recommandation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent madame Kathlyn Morel, directrice générale adjointe, pour exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, pour la période du 1<sup>er</sup> février 2017 au 31 août 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-4200-01-17

**06.04 MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – MEMBRE ENTREPRISE – ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY - NOMINATION**

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 102, alinéa 5<sup>o</sup> de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Au moins deux personnes nommées par la commission scolaire et choisies au sein des entreprises de la région qui, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, oeuvrent dans des secteurs d'activités économiques correspondant à des spécialités professionnelles dispensées par le centre »;

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de choisir et de nommer les représentants des entreprises de la région pour siéger au conseil d'établissement d'un centre (article 2.11 des règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil des commissaires);

CONSIDÉRANT la recommandation de l'École de formation professionnelle de Châteauguay.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires nomment madame **Stéphanie Thibert**, adjointe au directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, comme membre entreprise sur le conseil d'établissement de l'École de formation professionnelle de Châteauguay.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-4201-01-17

**06.05 COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDA) – NOMINATION DE REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES**

Madame Kathlyn Morel, directrice générale adjointe, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 185, alinéa 3<sup>o</sup> de la *Loi sur l'instruction publique* qui confie au conseil des commissaires la responsabilité de désigner au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage les représentants des organismes dispensant des services à ces élèves, après consultation de ces organismes;

CONSIDÉRANT que le 1<sup>er</sup> septembre 1998, le conseil des commissaires a déterminé le nombre de représentants de chaque groupe faisant partie du comité d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il avait alors été arrêté que deux organismes répondant au critère susmentionné seraient retenus pour siéger sur le comité (résolution # C.C.-084-09-98). De plus, le conseil des commissaires avait déterminé une liste des organismes qui seraient invités à poser leur candidature (résolution # C.C.-085-09-98);

CONSIDÉRANT que madame Martine Ouvrard, représentante de l'organisme « Association québécoise de la dysphasie – Région Montérégie » et que madame Joëlle Côté, représentante de l'organisme « Mouvement Action Découverte » ont posé leur candidature;

CONSIDÉRANT que ces deux candidatures ont été retenues par les membres du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCEHDA).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de nommer **madame Martine Ouvrard**, représentante de l'organisme « Association québécoise de la dysphasie – Région Montérégie » et **madame Joëlle Côté**, représentante de l'organisme « Mouvement Action Découverte » pour siéger sur le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4202-01-17

#### 06.06 RETRAIT DU NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL À LA PRAIRIE (DOMAINE DE LA NATURE/SYMBIOTICITÉ) DU BASSIN GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE JEAN-XXIII POUR L'AJOUTER AU BASSIN GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE DE LA PETITE-GARE

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques actuelles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et ses prévisions de clientèle 2016-2021;
- CONSIDÉRANT le portrait de notre clientèle validé après l'opération du 30 septembre 2016;
- CONSIDÉRANT l'évolution des besoins de locaux pour la clientèle du préscolaire et du primaire du secteur Nord;
- CONSIDÉRANT l'évolution des besoins de locaux pour la clientèle du préscolaire et du primaire à l'école de la Petite-Gare (voir le document déposé sous la cote 06.06a);
- CONSIDÉRANT le portrait de situation actuel des développements domiciliaires déjà amorcés et planifiés dans la Ville de La Prairie;
- CONSIDÉRANT l'obligation d'accueillir l'ensemble de notre clientèle dans une de nos écoles de secteur qui a la capacité d'accueil le permettant;
- CONSIDÉRANT la résolution n° C.C.-3864-02-15 du 10 février 2015;
- CONSIDÉRANT qu'actuellement et pour les prochaines années, la capacité d'accueil de l'école de la Petite-Gare permettra d'accueillir la clientèle du nouveau quartier résidentiel à La Prairie (Domaine de la nature/ Symbiocité).

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'adopter la recommandation de la Direction générale de retirer le nouveau quartier résidentiel à La Prairie (Domaine de la nature/ Symbiocité) du bassin géographique de l'école Jean-XXIII pour l'ajouter au bassin géographique de l'école de la Petite-Gare.

de permettre aux élèves de 5<sup>e</sup> année en 2016-2017 du quartier résidentiel Domaine de la nature/Symbiocité, de terminer leur primaire à l'école Jean-XXIII en 2017-2018, si tel est le souhait des parents.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **06.07 ORGANISATION SCOLAIRE – BESOINS EN LOCAUX**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

C.C.-4203-01-17

#### **06.07.01 ORGANISATION SCOLAIRE 2017-2018 – ÉVOLUTION DU RÉSEAU – TRANSFERT DE GROUPES D'ÉLÈVES – ÉCOLE SECONDAIRE FERNAND-SEGUIN**

- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques actuelles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);
- CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au secondaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;
- CONSIDÉRANT la croissance de la clientèle au secondaire dans le secteur Nord;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école secondaire Fernand-Seguin, et ce, en fonction de sa capacité d'accueil (voir le document déposé sous la cote 06.07.01a);

CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 12 janvier 2017;

CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT la période d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018, se déroulant du 6 au 10 février prochain;

CONSIDÉRANT les travaux découlant des séances plénières du conseil des commissaires du 1<sup>er</sup> novembre 2016 et du 10 janvier 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé, commissaire,

d'adopter la résolution suivante :

qu'à compter de l'année scolaire 2017-2018, l'organisation scolaire soit la suivante :

- Les groupes d'élèves de la 3<sup>e</sup> secondaire des profils demeurent à l'école secondaire Fernand-Seguin, et ce, tant que la capacité d'accueil de cette école le permettra;
- Les groupes d'élèves du régulier de la 3<sup>e</sup> secondaire soient transférés à l'école secondaire de la Magdeleine, et ce, tant que sa capacité d'accueil le permettra.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-4204-01-17**

**06.07.02 ORGANISATION SCOLAIRE 2017-2018 – ÉVOLUTION DU RÉSEAU – TRANSFERT DE GROUPES D'ÉLÈVES – ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER**

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques actuelles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au secondaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la croissance de la clientèle au secondaire dans le secteur Nord;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école secondaire Saint-François-Xavier, et ce, en fonction de sa capacité d'accueil (voir le document déposé sous la cote 06.07.02a);

CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 11 janvier 2017;

CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT la période d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018, se déroulant du 6 au 10 février prochain;

CONSIDÉRANT les travaux découlant des séances plénières du conseil des commissaires du 1<sup>er</sup> novembre 2016 et du 10 janvier 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

d'adopter la résolution suivante :

qu'à compter de l'année scolaire 2017-2018, l'organisation scolaire soit la suivante :

- Les groupes d'élèves de la 3<sup>e</sup> secondaire des profils demeurent à l'école secondaire Saint-François-Xavier, et ce, tant que la capacité d'accueil de cette école le permettra;
- Les groupes d'élèves du régulier de la 3<sup>e</sup> secondaire soient transférés à l'école secondaire de la Magdeleine, et ce, tant que sa capacité d'accueil le permettra.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

C.C.-4205-01-17

#### 07.01 CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018 – FORMATION DES JEUNES – ADOPTION

Madame Kathlyn Morel, directrice générale adjointe, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit la consultation du comité de parents sur certains sujets, dont le calendrier scolaire;

CONSIDÉRANT que le projet de calendrier scolaire pour l'année 2017-2018 a été soumis à la consultation auprès de l'Association des professeurs de Lignery en application de *l'article 8-4.05 de l'entente locale*;

CONSIDÉRANT que le projet de calendrier scolaire pour l'année 2017-2018 a été soumis à la consultation auprès des quatre groupes de coopération.

La direction générale adjointe responsable des Services éducatifs recommande l'adoption du calendrier scolaire 2017-2018 avec les modifications suivantes au projet de consultation :

- que les journées pédagogiques conditionnelles soient identifiées par les lettres A et B;
- que la journée pédagogique conditionnelle du 25 avril soit déplacée au 20 avril;

- que la journée pédagogique du 16 mai soit déplacée au 18 mai.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire parent,

d'adopter le calendrier scolaire 2017-2018 de la formation générale des jeunes avec les modifications proposées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

C.C.-4206-01-17

**08.01 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE**

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de retraite progressive (délégation no 7.17).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'autoriser une retraite progressive à 99 % à madame Sylvie Pitre, directrice de l'école Daigneau, du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

C.C.-4207-01-17

**12.01 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2017-2018 – ADOPTION**

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le projet de règle sur les critères d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018 pour le secteur des jeunes, tel que déposé sous la cote 12.01b, ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents comme le prévoit l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**14.01 COUPS DE CŒUR**

**Coup de cœur de madame Marie-Louise Kerneis, présidente**

Pour le service de garde de l'école alternative des Cheminots qui a fait une entente afin de faire des activités communes avec l'école anglophone John Adam. Bravo pour l'initiative et l'ouverture!

**Coup de cœur de madame Claudine Caron-Lavigueur**

Pour le dîner de Noël du 23 décembre à l'école Sainte-Clotilde, organisé par le Club optimiste et offert à tous les élèves et le personnel. Pyjamas et Père-Noël étaient au rendez-vous. Belle participation!

Pour le muni conseil scolaire, ce soir, au conseil municipal JEUNESSE à Saint-Rémi. Invitation à la population. Douze (12) élèves invités. Bravo, belle expérience!

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

**15.01 PROCÈS-VERBAL DU 16 NOVEMBRE 2016**

Le procès-verbal du 16 novembre 2016 est déposé. La prochaine rencontre est prévue la semaine prochaine.

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

**16.01 LANCEMENT DÉFI JEUNESSE (MARCHE ALZHEIMER)**

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, précise que le lancement aura lieu le 26 janvier 2017 et elle remet des dépliants. Tous sont les bienvenus. La marche aura lieu le 28 mai 2017.

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souligne les sujets suivants :

- Inauguration de l'école de la Traversée (école des Moussaillons-et-de-la-Traversée) qui aura lieu demain.
- Visite à l'école de la Magdeleine avec le ministre par la même occasion.
- Comité sur processus de sélection à la direction générale : première rencontre le 24 janvier 2017.
- Elle attire l'attention des gens sur les olympiades canadiennes et québécoises des métiers et des technologies. Il s'agit d'un événement à suivre et à voir les 3 et 4 mai 2018 (18.01).
- Appui de la municipalité de Sainte-Clotilde (18.02).
- Centenaire de la municipalité Saint-Mathieu en 2017 (18.03).

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**18.01 OLYMPIADES CANADIENNES ET QUÉBÉCOISES DES MÉTIERS ET DES TECHNOLOGIES – INFORMATION**

**18.02 RÉOLUTION D'APPUI – MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE**

**18.03 CENTENAIRE DE SAINT-MATHIEU EN 2017**

**C.C.-4208-01-17**

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 55,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,  
que la présente séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1312  
S:\510\SG\1000\_Administration\_generale\1310\_CC\1311\_PV\2016-2017\6. 17 janvier 2017 - 1312.doc